



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU SAINT-PÈRE JEAN-PAUL II
AUX PARTICIPANTS AU XIVÈME CONGRÈS MONDIAL
ORGANISÉ PAR L'OFFICE INTERNATIONAL
DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE**

Samedi 5 mars 1994

*Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire général,
Chers amis,*

1. Je suis heureux de vous accueillir, vous qui participez au XIVème Congrès mondial de l'« Office international de l'Enseignement catholique », sur le thème: « L'Ecole catholique au service de tous ». Votre présence à Rome manifeste votre souci constant de remplir votre mission éducative dans l'esprit de l'Évangile et selon les enseignements du magistère, ainsi que votre désir de renforcer sans cesse vos liens avec le Saint-Siège. J'adresse un salut particulier à votre Président, Monseigneur Angelo Innocent Fernandes, et à votre Secrétaire général, le Père Andrés Delgado Hernandez, que je remercie vivement pour le travail accompli avec dynamisme et avec dévouement, en poursuivant la ligne du Frère Paulus Adams, mort récemment et que nous confions au Seigneur. Je ne veux pas oublier les fondateurs de votre association, et tout spécialement Monseigneur Michel Descamps, qui s'est longuement dépensé dans le service de l'Enseignement catholique.

2. Au nom de toute l'Église, je désire vous adresser mes profonds remerciements et ma vive gratitude pour votre action, et, à travers vous, ces remerciements vont à tous ceux qui œuvrent dans l'Enseignement catholique, dans tous les continents. Votre bulletin témoigne de l'élan missionnaire qui anime la communauté éducative catholique. J'apprécie aussi votre attachement et votre fidélité à suivre les orientations données par l'Église en matière d'éducation et de formation. En effet, les différents documents sur l'éducation qui émanent du magistère, spécialement depuis le Concile, sont pour vous une source importante d'inspiration.

Vous remplissez une des missions essentielles de l'Eglise tout entière: éduquer des jeunes pour les conduire, à travers les différentes étapes de leur croissance, jusqu'à la maturité humaine et chrétienne. Saint Jean Chrysostome résumait cette charge par deux commandements conjoints: « Chaque jour, regardez les jeunes attentivement » et « Elevez des athlètes pour le Christ »[1].

3. Comme le rappelle le thème de votre Congrès, votre désir légitime est de permettre à tous les jeunes, indépendamment de leurs convictions religieuses et de leur race, de recevoir l'éducation spécifique à laquelle ils ont droit, en vertu même de leur dignité personnelle[2]. Selon le principe de subsidiarité auquel l'Eglise demeure très attachée[3], les parents doivent pouvoir choisir l'école, publique ou privée, à laquelle ils veulent confier leurs enfants. Il appartient aux gouvernements, qui ont la lourde charge d'organiser le système éducatif, de rendre concrètement possible l'exercice de cette liberté.

Votre perspective est de faire en sorte que, chez les jeunes, la longue période de la formation serve à la croissance de tout l'homme et de tout homme, en évitant une vision élitiste de l'Ecole catholique, car celle-ci est appelée à donner à chacun les chances nécessaires pour la construction de sa personnalité, de sa vie morale et spirituelle, comme pour son insertion dans la société. Cette perspective s'appuie sur les principes évangéliques qui guident votre action d'éducateurs. L'attention de l'Ecole catholique à ceux qui n'ont pas toujours les moyens de recevoir l'éducation à laquelle ils peuvent prétendre est aussi une manifestation de la mission maternelle de l'Eglise. Ceux qui ont des moyens économiques faibles, qui sont privés d'assistance, qui n'ont pas la foi ou qui n'ont pas de familles doivent pouvoir être parmi les bénéficiaires privilégiés de l'Enseignement catholique[4].

4. L'Ecole catholique ne peut se contenter de donner une formation intellectuelle aux jeunes générations. En effet, l'institution scolaire est pour chacun, enseignants et élèves, un lieu chaleureux, une grande famille éducative[5] où chaque jeune est respecté au-delà de ses capacités et de ses possibilités intellectuelles, qui ne peuvent être considérées comme les seules richesses de sa personne. C'est la condition essentielle pour que les talents de chacun puissent croître. En effet, la mission primordiale de l'Ecole catholique est de former des hommes et des femmes, qui, dans le monde de demain, pourront donner le meilleur d'eux-mêmes pour le bien de la société et de l'Eglise. Les différents établissements scolaires catholiques ne doivent jamais perdre de vue la tâche particulière qui leur incombe. Hormis la nécessité de dispenser un enseignement de qualité, les enseignants et les éducateurs doivent aussi s'attacher à former aux valeurs morales et spirituelles, essentielles pour toute existence humaine, et à témoigner eux-mêmes du Christ, source et centre de toute vie. Ils auront toujours à cœur de rendre compte de l'espérance qui est en eux[6]. La formation de l'intelligence doit nécessairement s'accompagner de la formation de la conscience et du développement de la vie morale par la pratique des vertus, ainsi que de l'apprentissage de la vie sociale et de l'ouverture au monde. Cette indispensable éducation intégrale de l'homme est la voie du développement et de la promotion de la personne et des peuples, le chemin de la solidarité et de l'entente fraternelle, la route du Christ et de

l'Eglise[7].

Dans la société moderne, l'éducation aux valeurs est sans doute le défi le plus grave pour l'ensemble de la communauté éducative que vous formez. Transmettre une culture ne peut se faire sans la transmission, dans le même temps, de ce qui en est le fondement et l'âme la plus intérieure, la vérité et la dignité, révélées par le Christ, de la vie et de la personne humaine, qui trouve en Dieu son origine et sa fin. Ainsi, les jeunes découvriront le sens profond de leur existence et pourront entretenir en eux l'espérance.

5. Votre longue tradition et votre grande expérience de formateurs vous donnent une place reconnue dans le monde international de l'éducation; c'est l'occasion de faire entendre la voix de l'Eglise, dont le souci premier est le développement intégral de la personne, et non, comme la société actuelle est tentée de le penser et de le réaliser, la rentabilité du sujet au sein d'un système politique et économique. Je vous invite donc volontiers à poursuivre et à intensifier les différentes formes possibles de collaboration avec les Conférences épiscopales, pour que votre mission soit pleinement intégrée aux démarches pastorales mises en œuvre par les pasteurs, ainsi que des collaborations avec les Organisations internationales et avec les différentes associations continentales et nationales qui sont au service de la promotion de l'enseignement et de la formation de la jeunesse. Votre présence est aussi requise auprès des dirigeants des nations, pour que les préoccupations de l'Eglise en matière de formation, d'éducation et de respect des valeurs morales soient toujours mieux prises en compte, spécialement dans les périodes où les programmes d'enseignement sont revus et adaptés aux nouvelles normes scientifiques. Aujourd'hui, des pays ont plus particulièrement besoin de votre soutien. Je pense aux pays du Tiers-Monde, dans lesquels se développent des programmes d'alphabétisation et d'éducation de base, ainsi qu'aux pays de l'Est et aux pays en guerre. La réorganisation du système éducatif est une des voies privilégiées de la reconstruction nationale et de la participation à la vie internationale.

6. Au terme de notre rencontre, je voudrais vous assurer de mon soutien, de ma confiance et de ma prière pour l'œuvre inlassable accomplie par votre Organisation. Je vous souhaite de repartir confortés à la fin de vos travaux, afin de poursuivre votre mission éducative. En vous confiant à l'intercession de saint Jean Bosco, apôtre de la jeunesse, je vous donne de grand cœur ma Bénédiction Apostolique, que j'étends volontiers à tous les membres de l'Office international de l'Enseignement catholique et à leurs familles, ainsi qu'aux jeunes qui sont les bénéficiaires de vos soins constants.

[1] S. Ioannis Chrysostomi *De Institutione parvulorum*, 22.19.

[2] *Gravissimum Educationis*, 1.

[3] Ioannis Pauli PP. II *Gratissimam Sane*, 16.

[4] Cfr. *Gravissimum Educationis*, 8.

[5] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Gratissimam Sane*, 16.

[6] Cfr. *1 Petr.* 3, 15.

[7] Cfr. Ioannis Pauli PP. II *Redemptor Hominis*, 14.

© Copyright 1994 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana